

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01273 Numéro SIREN : 792 133 258 Nom ou dénomination : A.G.E.
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2022 sous le numéro de dépôt 22062

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le :
	Numéro : 31 OCT. 2022 22062

"A.G.E."

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 Euros

Siège social :
54, rue des Pichots
91310 MONTLHERY

RCS EVRY B 792 133 258

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2022**

Pour Extrait,

.../...

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 lesquels font apparaître un bénéfice 15 015,58 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 mars 2022, se montant à 15 015,58 Euros.

1) - Report à Nouveau

Report à nouveau antérieur après AGO du 28/09/2021	3 506,09 € CT
Affectation du résultat 2021-2022 en totalité (bénéfice)	15 015,58 € CT
Nouveau report après Assemblée du 28/09/2022	18 521,67 € CT

L'assemblée générale décide également d'affecter le Report à Nouveau en Autres Réserves à hauteur de 15 000 €uros :

Report à nouveau après affectation bénéfice	18 521,67 €uros CT
- Autres Réserves	15 000,00 €uros DT

Nouveau report à nouveau	
Après AGO du 28/09/2022	3 521,67 €uros CT

Réserve légale :

*Rappel : dotée en totalité et bloquée à 10 % du capital social soit 500,00 €uros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'est pas distribué de sommes à titre de dividendes, au titre de cet exercice.

Et à toutes fins utiles, il est rappelé ci-après les termes des textes législatifs et réglementaires en vigueur :

.../...

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**Désignation de l'entreprise **SAS A.G.E.**Néant ☐ *Adresse de l'entreprise **54 rue DES PICHOTS 91310 MONTLHERY**Numéro SIRET* **7 9 2 1 3 3 2 5 8 0 0 0 2 2**Durée de l'exercice en nombre de mois* **12**Durée de l'exercice précédent* **12**Exercice N clos le
31/03/2022**ACTIF**

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*		010		012
		Autres*		014		016
				124		31
	Immobilisations corporelles*	028		8 674		030
	Immobilisations financières* (1)	040				042
Total I (5)		044		8 798		048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052
		Marchandises *		060		062
	Avances et acomptes versés sur commandes	064				066
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		070
		Autres* (3)		072		074
				32 588		3 434
				4 950		4 950
	Valeurs mobilières de placement	080				082
	Disponibilités	084		6 675		086
	Charges constatées d'avance *	092		614		094
Total II		096		55 182		098
Total général (I + II)		110		63 981		112

PASSIF

PASSIF										Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*									120	5 000	
	Écarts de réévaluation									124		
	Réserve légale									126	500	
	Réserves réglementées*									130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*						131		)	132		
	Report à nouveau									134	3 506	
	Résultat de l'exercice									136	15 015	
	Provisions réglementées									140		
	Total I									142	24 021	
	Provisions pour risques et charges									Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*									166	19 524	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....						169		6	)	172	13 632
	Produits constatés d'avance									174		
Total III									176	33 157		
Total général (I + II + III)									180	57 179		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an				195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*				182	3 157	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*				184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A.G.E.Néant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31/03/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210		
	Production vendue	biens	215		214	
		services*				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires)			218	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			222	
	Subventions d'exploitation reçues				224	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				226	
					230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes*	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 456	244	
	Rémunérations du personnel*				250	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	
	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	
B - RÉSULTAT FISCAL				312		
Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2				314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts d'associés	247		330		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44 sexdecies)	992				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
	Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière			356		
	Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				372		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.G.E.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 57 179 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 016 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	83	124	83	124
Immobilisations corporelles	6 859	3 033	1 218	8 675
Immobilisations financières				
Total	6 942	3 157	1 300	8 799
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	83	31	83	31
Immobilisations corporelles	2 603	1 951	1 218	3 336
Immobilisations financières				
Total	2 686	1 982	1 300	3 367
ACTIF NET				5 431

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 38 153 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	32 589	32 589	
Autres	4 950	4 950	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	614	614	
Total	38 153	38 153	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 Euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 50,00 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 33 157 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 525	19 525		
Dettes fiscales et sociales	13 627	13 627		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6	6		
Produits constatés d'avance				
Total	33 157	33 157		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	3 867
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	361
Total	4 228

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	614		
Total	614		